



« Projet académique sur la structuration des coordinations locales » RAPPORT D'ÉVALUATION

« COPAS / PHILIPPE CORMONT »

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



Cette évaluation a été financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets **n°233 (AP1)** lancé en **2009** (démarrage effectif en Février 2011) par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le fonds d'expérimentation est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet .

Projet académique sur la structuration des coordinations locales

Structure porteuse du projet :

Académie de Lyon, Rectorat, Groupement d'intérêt public de l'académie de Lyon (GIPAL) représenté par son directeur, Roland Debbasch, recteur de l'académie de Lyon.

Le chef de projet est M. Luc Maerten chef du service académique d'information et d'orientation (CSAIO).

La coordination et la mise en œuvre du projet ont été assurées par M. Bernard Escande (Mission réussite scolaire – SAIO académie de Lyon).

Structure porteuse de l'évaluation :

Monsieur Philippe Cormont, consultant, responsable de projet au **COPAS** (Conseil en Pratiques et Analyses Sociales).

Durée d'expérimentation : De Mars 2010 (démarrage effectif en Février 2011) à Août 2011 (arrêt suite à courrier d'Août 2011 de la DJEPVA/FEJ).

Date de remise du rapport d'évaluation : Fin Mai 2012.



RÉSUMÉ /SYNTHÈSE

Objectifs initiaux du projet :

- La mise en place et/ou le renforcement des cellules de veille au sein des établissements.
- La mise en place de coordinations locales pour repérer et apporter des réponses aux jeunes sortis sans qualification.

Il s'agissait donc, au démarrage, d'évaluer le fonctionnement de ces coordinations locales et notamment l'articulation entre cellules de veille et autres acteurs, la transmission d'informations et les réponses apportées. Le rythme de l'évaluation était calé sur celui de l'avancement du projet.

Un bilan très mitigé :

De fait, peu de choses prévues ont pu se réaliser.

Le projet ayant démarré effectivement - et encore, seulement sur la dimension des coordinations locales, le travail spécifique sur les cellules de veille n'ayant pas été conduit - en Février 2011 pour être stoppé, logiquement de notre point de vue, en Août 2011 (ce qui revient de fait, à un arrêt fin Juin si l'on intègre les contraintes calendaires de l'éducation nationale), les résultats sont extrêmement faibles en ce qui concerne l'expérimentation. Tant en termes de résultat sur la période d'expérimentation qu'en termes d'expérimentation stricto sensu, l'académie a davantage cherché à mettre en place dès le démarrage un dispositif pérenne plutôt qu'expérimental.

Les procédures internes ont donc été suivies, ce qui a permis de stabiliser les processus mais ce qui a conduit à une lourdeur, notamment administrative (circuit de validation par exemple) peu propice à une expérimentation.

Notre rôle d'accompagnateur n'a pas été utilisé et nous n'avons que peu de documents du porteur à notre disposition. L'évaluateur étant perçu plutôt comme annexe et marginal dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet interne plutôt que comme partenaire d'une expérimentation (pas d'invitation aux réunions de pilotage par exemple).

Le programme a mis plus d'une année à se formaliser définitivement et à être diffusé en interne de l'académie. Un important travail de mobilisation et d'ajustement du projet expérimental s'est donc déroulé pendant ce long laps de temps (réflexion sur le nombre de territoires passant de 6 à 12, conventions, mise en place du pôle ressources, recherche de partenaires...), ce qui est indéniable. Pour autant, cette phase, dont la temporalité fut longue, souffre de la comparaison avec d'autres projets similaires que nous avons également évalués (AP1 373 Prévention du décrochage scolaire et entrée dans la vie active ou AP1 261 PARTAJ).

La circulaire n° 2011-028 du 9 février 2011 a été diffusée au moment même où la phase concrète de l'expérimentation allait se mettre en place. De fait, cela a impacté très fortement l'expérimentation. Ainsi, lors des entretiens ou au travers des réponses à notre questionnaire, la confusion est permanente entre expérimentation et mise en œuvre de la circulaire. Les données chiffrées n'étant disponibles qu'après Février 2011, il est très difficile de faire la part des choses entre expérimentation et mise en œuvre de la circulaire.



PLAN DU RAPPORT

I. L'expérimentation	
Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée	
1. Cadre de l'expérimentation	6
1. Une évaluation tout au long de la mise en œuvre	
Objectifs et modalités de l'évaluation	
Problématique et méthodologie mise en œuvre	
2. Les aspects que nous examinons plus particulièrement dans le cadre de cette évaluation	
3. Les données quantitatives	
4. Des résultats intermédiaires	
<i>Comparabilité du groupe bénéficiaire et du groupe témoin</i>	
<i>Non applicable, absence de groupe témoin et de données.</i>	
<i>Triangulation des données</i>	
<i>Absence de données sur la durée de l'expérimentation</i>	
Enseignements de politique publique	
Résultats de l'évaluation	
2. Analyses forces / faiblesses	10
5. Points forts pour les acteurs du projet	
6. Points faibles pour les acteurs du projet	
3. Les avantages de l'expérimentation	12
Gouvernance et coordinations d'acteurs	
4. Entrée thématique	13
7. Animation	
8. SIEI	
9. Intérêts des PF	
10. Pôle ressources	
11. Les limites	
5. Généralisation	16
12. Pistes de développement	
6. En guise de conclusion	16
Degré d'atteinte des objectifs généraux	
Degré d'atteinte des objectifs opérationnels	
<i>Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage</i>	
<i>Caractère expérimental du dispositif évalué</i>	
<i>Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle</i>	
<i>Rôle de l'évaluateur dans l'expérimentation</i>	
Non applicable	

Annexes



INTRODUCTION GENERALE

Il est impossible de suivre le plan prévu en l'état pour rendre compte de nos travaux et ce pour plusieurs raisons :

- Le programme fut stoppé avant sa fin mais surtout avant que l'on puisse disposer des premiers résultats.
- Il s'agit moins d'une expérimentation que l'anticipation d'un dispositif national (circulaire février 2011).
- Nous n'avons pas été convié aux comités de pilotage.
- Nous n'avons pas de données concernant les publics sur le temps de l'expérimentation.
- Nous n'avons pas le rapport final du porteur, malgré de nombreuses relances, ce qui contraint fortement notre travail.

Nous basons nos « analyses » sur un questionnaire et des entretiens (*dont nombre de nos interlocuteurs ont demandé l'anonymat ce qui est assez rare dans ce type de travail*).

1. Cadre de l'expérimentation

Rappel des objectifs du projet déposé.

– Améliorer le repérage et les mesures de prévention du décrochage à l'interne des établissements de formation initiale, afin de prévenir les sorties prématurées et sans diplôme ;

– Mieux repérer et accompagner les jeunes sortant de formation initiale sans diplôme, par la mise en place d'une coordination locale de l'ensemble des partenaires concernés.

Il s'agit, d'assurer un suivi des parcours de formation et d'organiser le repérage des jeunes décrocheurs ou en risque de décrochage, afin de pouvoir leur proposer, sans délai, des accompagnements adaptés dans le cadre d'une coordination locale pilotée sur des périmètres pertinents (à savoir les bassins de l'EN sur l'académie de Lyon).

La volonté des porteurs du projet est de travailler en profondeur sur les façons de faire de manière à ancrer des changements au delà de l'expérimentation.

Présentation de l'évaluation et de ses objectifs initiaux

1. Une évaluation tout au long de la mise en œuvre

Il s'agit d'une action qui a vocation à expérimenter de nouvelles manières d'agir. Comme nous l'exposons, sans pour autant se situer sur une fonction d'accompagnement, il nous paraît donc important de proposer une évaluation tout au long de la mise en œuvre du projet, plutôt qu'une seule évaluation des effets a posteriori. Il s'agit en effet de repérer les points forts comme les points faibles du dispositif :

- les points forts pour les utiliser comme des leviers susceptibles de renforcer les aspects positifs de l'action,
- les points faibles pour susciter la vigilance des porteurs de l'action de manière à ce qu'ils puissent infléchir et réajuster les modalités de mise en œuvre si nécessaire.

Cela est d'autant plus nécessaire que l'on se situe dans une perspective de généralisation des formes d'actions expérimentées ici, ou a minima d'une montée en puissance dans les années à venir.

a. Les aspects que nous examinons plus particulièrement dans le cadre de cette évaluation

Nous nous centrons sur la mise en œuvre opérationnelle du projet.

Même si, en lien avec les services de l'académie, nous suivons au mieux l'avancée des travaux et réflexions en cours, il est clair que les étapes d'appropriation du projet par les différents partenaires au niveau régional, comme l'élaboration des démarches et procédures qu'ils mettent en place pour à la fois mobiliser les différentes institutions et structures concernées sur les 12 bassins et « enclencher » la mise en œuvre, ne font pas directement l'objet d'une évaluation de notre part.

En conséquence, et au vu du projet, les aspects qui nous paraissent plus particulièrement centraux et/ou novateurs dans les modalités d'action et les processus engagés, et porteurs d'enjeux pour la réussite du projet :

- La mise en place d'une cellule de veille dans chacun des EPLE et sa capacité à repérer les élèves en risque de décrochage pour un suivi et des réponses adaptées ;

Ceci n'a pas vu le jour.

- La mise en place de coordinations locales sur les différents bassins (12) réunissant l'ensemble des acteurs et ressources, leurs modalités de fonctionnement et les actions qu'elles vont mettre en place
 - pour repérer au plus vite les jeunes sortis du système de formation initiale en s'appuyant sur les données issues des établissements scolaires notamment,
 - pour mobiliser l'ensemble des ressources et proposer à ces jeunes des réponses adaptées à leur situation.

Le premier point a été travaillé, pas le second (dans le temps de l'expérimentation).

2. Les données quantitatives

Nous nous appuyerons notamment sur les indicateurs qui auront été définis par chaque coordination locale, en fonction des actions spécifiques qu'elle va mettre en place.

Il s'agira de comparer les données dont nous pourrions disposer avec celles de l'année n-1, puis de voir comment elles évoluent sur le temps de l'expérimentation :

- nombre de jeunes repérés et suivis par les cellules de veille

- nombre de jeunes sortis sans qualification des établissements de formation initiale (en cours d'année, en cours de cycle, ou en fin de cycle sans avoir obtenu de diplôme)
- nombre de jeunes, sortis sans qualification, suivis par les acteurs de la coordination locale (et notamment MGI et ML)
- délai entre la sortie de formation initiale et l'inscription dans d'autres dispositifs de suivi et d'accompagnement
- nombre de ces jeunes qui bénéficient d'autres solutions, notamment de formation.

Ces données seront indisponibles sur le temps de l'expérimentation, nous disposons de données post expérimentation.

3. Des résultats intermédiaires

Le choix de l'académie de Lyon, qui porte le projet, a été clairement que cette expérimentation soit une opportunité pour modifier en profondeur et durablement les pratiques. De ce fait, plus que sur une mise en œuvre « rapide » sur le terrain, elle a misé sur un réel travail d'appropriation par tous les acteurs à tous les niveaux.

Avant même la notification officielle d'un financement du projet qui a été tardive (juin 2010), des premières rencontres ont pu être mises en place à l'interne de l'Education Nationale.

Puis dès que la mise en place du projet a été confirmée (signature de la convention), des rencontres avec les divers partenaires au niveau régional ont été mises en place : Association Régionale des Missions locales, DIRECCTE, Pôle emploi, et Région.

Elles se sont référées directement à la circulaire du 22 avril 2009 relative à la mise en place de coordinations locales. Leur objectif a été que tous les acteurs se l'approprient, et décident ensemble des modalités de sa déclinaison sur les différents territoires, et de son animation à l'échelle de l'académie.

Ces travaux en commun ont infléchi le projet par rapport à ce qui était initialement prévu :

- extension d'emblée de la mise en place des coordinations locales à l'ensemble des bassins de l'académie (12) au lieu de 6 bassins « choisis/désignés »
- mise en place d'un Pôle ressource au niveau académique pour ce projet : constitution d'une équipe de 3 chargés de mission sans affectation « directe » des chargés de mission à tel ou tel territoire
- rôle central des inspecteurs d'académie pour l'animation du projet, à l'échelle académique, à l'échelle départementale et en appui à chaque bassin et donc à chaque coordination locale (par exemple pour élaborer son propre projet d'expérimentation dans sa dimension opérationnelle).
- désignation de 2 co-animateurs pour chaque coordination locale
- appel à projets en direction des 12 coordinations locales (qui marque « l'entrée » dans la phase opérationnelle du projet), et examen/validation des projets par une commission, à partir duquel des financements seront octroyés pour leur mise en œuvre.
- élaboration au niveau académique, d'un outil de mise en commun des informations sur lequel les coordinations locales pourront s'appuyer.

Une phase opérationnelle qui démarre en Juin 2011 lorsque le projet s'arrête...

A fin d'année 2010, le projet en était à ce passage de la phase « de préparation institutionnelle » à la phase de mise en œuvre effective sur le plan opérationnel.

Comme nous l'évoquons : « Il nous semble, au vu des informations dont nous disposons, que toutes les conditions sont maintenant réunies pour que les coordinations locales puissent se mettre en place, élaborer leur projet d'expérimentation, et commencer à travailler très concrètement autour de situations des jeunes ».

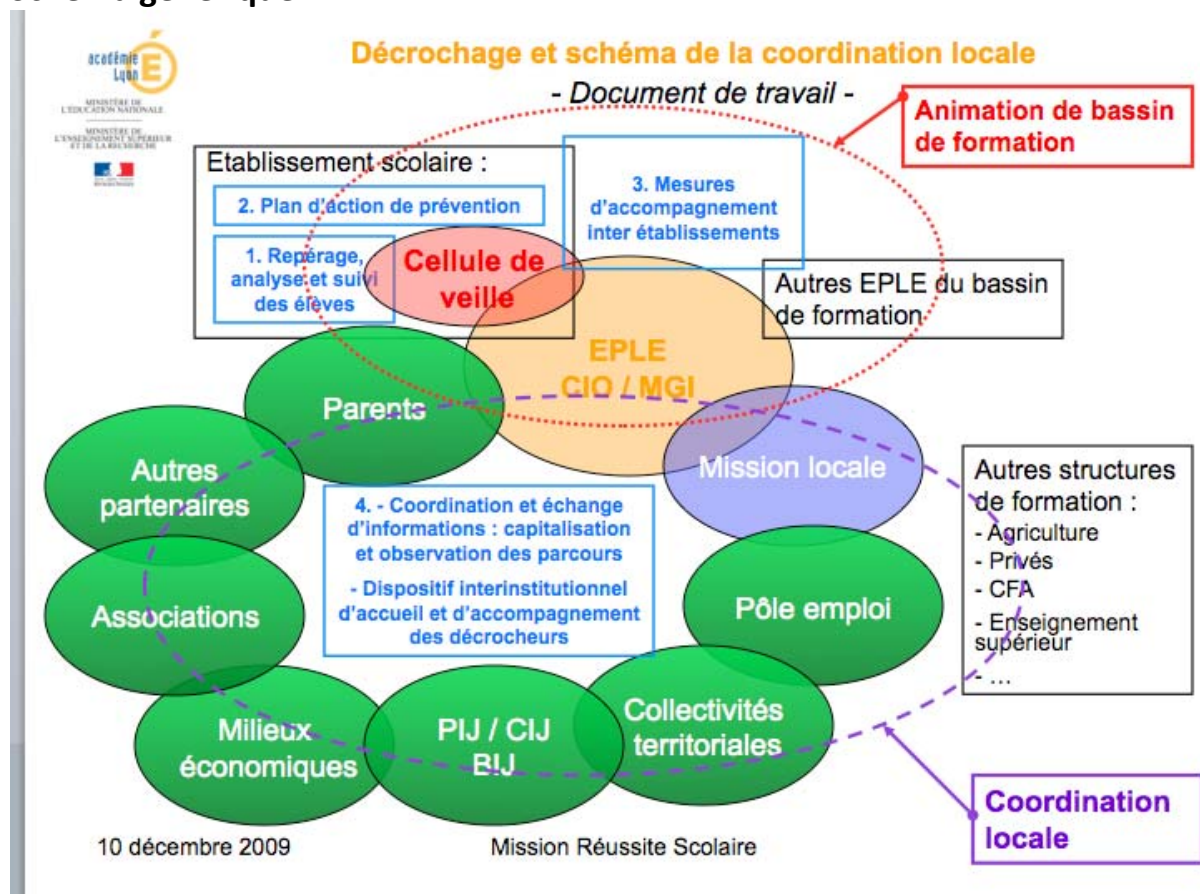
Les principales interrogations que nous avons concernent le calendrier de cette seconde phase. Le porteur du projet a demandé un report de la date de fin, jusqu'en juin 2012... notamment en raison d'un démarrage tardif.

Les réponses à l'appel à projet devaient être effectives en février 2011, puis le travail partenarial en direction des jeunes va s'enclencher sur le terrain.

C'est à partir de ce moment là que nous pourrons réellement mener l'essentiel de notre travail d'évaluation, par rapport aux objets et selon la méthodologie évoqués plus haut.

De fait cela ne fut pas le cas, le projet fut stoppé au moment même où il démarrait concrètement. Dans le même temps, nous adressions un questionnaire aux partenaires.

Schéma générique



2. Analyses forces / faiblesses

4. Points forts pour les acteurs du projet

Un partenariat élargi :

Un effet direct apprécié de la mise en œuvre des plates formes réside dans la connaissance de nouveaux partenaires sur le territoire d'implantation de la plate forme :

- Mission locale,
- DIRRECTE,
- Préfecture et sous préfecture,
- Agriculture (établissements d'enseignements)

Au niveau de l'éducation nationale, les participants aux plates formes locales se différencient :

Inspecteurs d'académie, CIO, proviseur de Lycée professionnel.

Les responsables départementaux sont des Inspecteurs de l'Éducation Nationale chargé de l'information et de l'orientation (IEN-IO).

Cette articulation définitive officielle date seulement de fin février 2011.

Les participants :

	Effectifs
Le/les Proviseurs de Lycée(s) Professionnel(s)	11
Le directeur du CIO	11
Le directeur de la Mission Locale	10
Le/les Proviseur de LGT/LPO	9
Le(s) principal(aux) de collège	9
Autre	7
Le coordonnateur MGI	6
Le Responsable Emploi/Formation de la mission locale	5
Le responsable de site de la mission locale	4
Le directeur du CFA	4
Le conseiller insertion de la mission locale	2
Total/ réponses	78

Pôle ressource :

Ce pôle constitué en appui des plates formes qui ont été sollicitées pour :

	Effectifs
L'élaboration d'outils	6
Accompagnement et suivi des projets	4
Mutualisation avec d'autres plateformes	3
Non réponse	2
Participation aux réunions pour une mise en cohérence départementale	2
Aucun	1
Animation comité opérationnel	1
Participation à la formation des services civiques recrutés par les plates-formes	1
Appui à la mise en place et fonctionnement des plates-formes	1
Total/ réponses	19

Les réponses sont jugées pertinentes et rapides.

Visibilité des stocks/flux de décrocheurs :

Les acteurs reconnaissent la nécessité et la pertinence d'un outil de suivi/ dénombrement des décrocheurs, même s'il a de nombreuses imperfections (cf infra), il permet de « *poser les choses sur le territoire* »¹. Si les premiers temps, les listes étaient « *effrayantes* »² au vu du nombre des personnes inscrites, les corrections successives (baisse de plus de 40% des inscrits sur la liste certaines fois) permettent de réajuster les données de manière plus réaliste. Il y a une masse énorme de jeunes ,non pas décrochés, mais simplement « perdus de vue ».

=> Cet ancrage sur les données et la pression mise sur les acteurs en charge des remontées des informations puis du traitement (Plate forme) fait apparaître un risque déjà avéré lors des entretiens d'une centration sur le suivi des données davantage que sur la trajectoire d'accompagnement des jeunes ou, et surtout, sur la prévention du décrochage.

Une prise de conscience :

Le travail de mobilisation conduit par l'académie a fait émerger comme centrale la problématique du décrochage scolaire au sein des partenaires du programme. De fait la thématique est aujourd'hui légitime.

Outils de remontés des besoins, des diagnostics :

Les plates formes ont créé un espace de dialogue autour des problématiques que rencontrent les jeunes décrocheurs. Les temps de travail entre les partenaires mettent en évidence des besoins et des diagnostics « causals » du décrochage, cette émergence portée par différents acteurs (ML, PRE...) a diffusé au sein des groupes.

5. Points faibles pour les acteurs du projet

Gestion de la liste :

« *Chronophage* », « *difficile* », « *pas de visibilité* », les entretiens (à 50%) font état d'une insatisfaction du mode de construction des listes de décrocheurs, du moins dans ce premier temps du projet.

Peu/pas de solutions concrètes pour les élèves :

Au moment du questionnaire, c'est à dire au démarrage concret du projet (mais aussi à la fin de l'expérimentation), les partenaires n'ont guère eu le temps de construire des parcours d'accompagnement. Ils sont inquiets de la suite donner pour les jeunes, en dehors de la

¹ Direction d'un CIO.

² Direction ML

réintégration dans la formation initiale qui, évidemment, ne satisfera pas « *les jeunes notamment mineurs qui veulent travailler mais ne veulent plus aller à l'école* »³.

Temporalité paradoxale :

Une impression de stop and go dans l'avancée du projet qui laisse perplexe certains acteurs (extérieurs à l'Éducation Nationale en majorité). Au sein même du projet, l'aspect quantitatif de remontées et de « suivis » des données a été perçu comme « pression supplémentaire » alors qu'en termes de solutions à proposer, les choses avançaient très lentement. « *On a les données mais on n'a pas le temps de les traiter, on est mis sous pression pour trouver les référents, trouver des solutions, si on commence à faire des typologies tout ça...si on commence à faire ça, on fait pas le reste.* »⁴ « *On sent que les animateurs ont une telle pression, contrainte de résultat, c'est la panique à tous les niveaux, la pression redescend les uns sur les autres* »⁵.

Contradiction entre moyens accordés aux plates formes et baisse générale des moyens :

C'est une remarque classique sur ce type de projet, les personnels de l'Éducation Nationale notamment sont un peu surpris de la mise en œuvre d'un tel projet, avec les moyens associés alors que, de manière plus globale, ils perçoivent une diminution générale des moyens « de droit commun ».

3. Les avantages de l'expérimentation

Du temps préalable à la généralisation pour préparer le partenariat et éviter au maximum les conflits.

La formalisation et la coordination d'un travail partenarial (déjà mené pour un certain nombre d'acteurs types ML, CIO ou MGI).

Du budget pour un pôle ressource qui a servi au démarrage au-delà d'un accompagnement technique, « *à décharger la colère* », gérer les conflits entre co-animateurs, « *séréniser* » en quelque sorte les situations pour pouvoir mettre en place les PF⁶.

Du budget pour des salaires, mais aussi des outils pour mener à bien la mission :

- fiche de mission du référent
- charte de confidentialité
- fiche de capitalisation
- fiche de prise de contact
- travail sur le profil des recrutements
- plaquette de communication
- mallette pour les jeunes

³ ML, CIO...

⁴ Préfecture

⁵ ML

⁶ PF : Plate forme

Les outils ont été créés à la demande des co-animateurs de PF. Ils ont permis la structuration, l'organisation des PF et la réflexion.

Le budget alloué aux PF leur a permis de payer du temps salarié (le plus souvent quelques heures supplémentaires accordées à un salarié de ML ou de CIO ou autre co-animateur) et du matériel (ordinateur, outils de communication, etc). On a donc pour les PF, un accompagnateur et un référent.

L'accompagnateur de PF est celui qui effectue les contacts avec les établissements et les familles (c'est lui qui trie la liste, en fait le retour aux établissements scolaires et rappelle les jeunes sans solution repérée).

Le référent est choisi parmi les partenaires pour suivre individuellement le jeune une fois le contact établi.

Sur le Rhône et bientôt sur toutes les PF, un service civique a été embauché en plus dans le cadre de la généralisation : il a donc fallu répartir et travailler sur les rôles des uns et des autres dans le traitement des informations et des données. Ce travail est en cours.

4. Entrée thématique

6. Animation

Le partenariat

Le rôle des COPIL est d'homogénéiser le développement des PF, partage d'informations, explicitation des directives pour la suite...

Vers la fin octobre, certaines PF se préparaient à « ouvrir » l'expérimentation à d'autres partenaires. Les partenaires pressentis et cités sont : MGI, CFA, Agriculture MSR, Lycées publics et privés, prévention spécialisée, école de la production, pôle emploi, PRE, chambre de métiers, de commerce, CG, Medef, CGPME et autres branches professionnelles, partenaires de journée Citoyenneté défense, contrat d'autonomie. L'idée est qu'en rassemblant, des solutions innovantes pourraient ressortir du partenariat...

Sur l'ensemble des partenaires aujourd'hui raccrochés au PTF, les plus difficiles à impliquer sont les CFA, la PJJ, pôle emploi sur certains territoires (« dépend des individus »), les établissements privés (même si un accord a été signé avec le diocèse).

La responsabilité et coordination des PF

Les co-animations ont été désignées d'office. Ce travail leur a donc été imposé. Il en a résulté de la colère. Le fait d'être deux a permis de dépasser cette colère et surtout de pouvoir

partager les difficultés et cette responsabilité nouvelle qui s'est vite avérée lourde (en terme de temps, mais aussi de pression sur les résultats).

Si les ML ont une habitude de travail en réseau, pour l'EN, les PF impliquent une remise en question de leurs habitudes de travail : plus d'ouverture, prendre le temps du partenariat, négociation, etc. Donc, une certaine reconnaissance du travail mené par les ML, mais des difficultés du côté des chefs d'établissement, car « *le nez dans le guidon* », « *pas l'habitude de ce genre de projets* », « *pas le temps, ni de moyens pour collecter et mobiliser les collègues* » (fiche de mission imposée par l'EN).

La co-animation n'est pas toujours simple (répartition du travail et des rôles) et demande de la régulation. Du coup, certains responsables départementaux gèrent des conflits. Pourtant la co-animation permet de ne pas laisser l'EN seule face à ce problème du décrochage.

Par ailleurs, la co-animation ML-CIO peut poser problème car les directeurs de CIO participent aux CA des ML : chose qui n'a pas été pensée lors de la désignation des co-animateurs. Par ailleurs, le CIO et la ML sont très proches en termes de missions : la concurrence entre eux peut être forte et freiner l'animation des PF.

7. SIEI

Croisement des données ML et SDO pour le moment puis tri « à la main » par chaque PF.

Impression globale de lourdeur administrative liée à la CNIL (traitement manuel).

Résultats pour le moment assez mitigés concernant les fichiers : la plupart des jeunes identifiés ont en fait déjà des solutions.

Les chefs d'établissements pour le moment sont peu nombreux à remplir le SDO, donc les données sont loin d'être exhaustives.

« *Intéressant, mais coût et énergie très élevés pour pas grand-chose* »⁷, car au final seuls quelques jeunes seront « récupérés »...

8. Intérêts des PF

Formalisation et systématisation des partenariats, sortir de l'interinstitutionnel

Assurer une cohérence d'intervention

Créer des habitudes de partenariat

Découverte de nouveaux partenaires

Sensibiliser et mobiliser les établissements scolaires sur la question du décrochage

Dans la majorité des cas, reconnaissance de la part des familles du soutien. Les familles sont en attente de solutions.

⁷ Directeur d'établissement

9. Pôle ressources

3 salariés au départ. Puis 2 à partir de septembre. En CDD jusqu'en décembre.

Démarrage de mission le 14 février 2011. Le projet et l'historique ont été découverts par les 3 salariés au fur et à mesure. Présentation et lancement des PF en février (mars pour le Rhône). En avril et mai, soutien des PF pour l'écriture des réponses aux appels à projet dans le cadre de l'expérimentation. Besoin important d'explicitation de l'intérêt des PF au démarrage. Même si tous étaient d'accord sur les finalités, il a fallu beaucoup de soutien pour la structuration des PF. Les co-animateurs choisis sont des personnes déjà dans les réseaux. Mais, ils étaient en demande de conseils techniques sur « comment on fait vivre un partenariat ».

Les salariés du pôle ressource ont participé à toutes les réunions de mise en place des PF (répartition territoriale) + soutien par téléphone

Les questions les plus courantes de la part des PF :

Qui associer ? Comment ?

Comment ça se passe ailleurs ?

Comment traiter la liste ? (sur ce point, il a été difficile pour le pôle ressource d'accompagner les co-animateurs car il n'a pas été destinataire de l'outil SIEI pour cause de confidentialité).

Au moins 10 PF sont lancées avec chacune un espace de rencontre entre partenaires (type COPIL) installé. Les partenaires sont différents d'un territoire à l'autre (Caf, Sauvegarde, PJJ..) L'objectif étant d'associer rapidement les associations du social, les éducateurs, les compagnons du bâtiment, les CFA, etc.

Ce que disent les autres partenaires du pôle ressources :

Rôle central : donner une vue d'ensemble sur l'académie et apporter un autre regard,

Ingénierie en soutien aux PTF,

Reconnaissance + pour soutien et création d'outils même si cela coûte 80% du budget de l'expérimentation,

Permet du recul car partage d'infos entre PTF, sur les départements, mais aussi sur ce qui se fait ailleurs.

10. Les limites

Rôle à éclaircir du côté de la MGI qui a été évincée du dispositif sur le territoire lyonnais (au profit des CIO) et pourtant partenaire sur ce sujet.

Consignes syndicales de ne pas remplir le SDO pour des raisons de temps.

La mobilisation de certains partenaires : CFA, privé

Incompréhension des jeunes qui parfois sont en rupture avec l'école et ne souhaitent pas « *qu'on leur court après* » (intrusion dans la vie privée des familles)

Le SIEI ne doit pas être le seul outil, il faut partir des listes des partenaires ML, MGI, pour contacter les jeunes au plus vite et permettre parfois de la prévention. Lorsque les listes SIEI arrivent, les jeunes ont déjà décroché depuis trop longtemps.

Repérer et comptabiliser ne suffit pas, encore faut-il avoir des solutions...

Absence de coordonnées fiables des jeunes.

Le décrochage est aussi lié à la dégradation de l'EN et surtout à la suppression de certaines filières (ex : seconde pro, donc les jeunes sont orientés vers le général et décrochent). Pour d'autres filières, liste d'attente énorme. « *On brise le bien commun pour mettre les sous sur de la réparation* »⁸

Certains refus de partenaires : PJJ, Pôle emploi parfois.

Les solutions ne sont pas toujours du côté de l'insertion, mais plutôt du suivi psy de ces jeunes. Hors, les relations sont difficiles avec le monde médical : quels liens avec MDA ?

5. Généralisation

La phase de généralisation est venue perturber la mise en place des PF dans le cadre de l'expérimentation car elle a obligé les PF à se focaliser sur le SIEI, avec les lourdeurs administratives que cela impose. Plusieurs semaines ont été passées pour tenter de traiter les données du fichier. En attendant, le partenariat n'a pas pu être développé.

Le SIEI est venu perturber la démarche de diagnostic mise en place dans le cadre de l'expérimentation par des remontées et croisement entre données des partenaires (panel de partenaires plus larges que dans le SIEI). Hors, il a fallu avec le SIEI faire l'inverse, c'est-à-dire retrouver de qui dépendaient et par qui étaient suivis les jeunes de la liste. Le SIEI a donc en quelque sorte stoppé le travail de diagnostic et d'élaboration du partenariat qui se mettait en place dans le cadre de l'expérimentation

11. Pistes de développement

Associer d'autres partenaires pour varier les suivis de jeunes

Associer les Conseils régionaux car des choses se font aussi de leur côté « impression que tout le monde traite ce thème dans son coin »

⁸ CIO, Directeur établissement,

Formations :

Pour tous sur les bases technologiques pour traiter le SIEI (Excel, base de données) ;

Pour tous sur le travail en partenariat et la méthodologie de diagnostic : les PF imposent une logique de projet collectif avec méthode de diagnostic et d'évaluation, voir innovation, ce qui ne se décrète pas si facilement sans formation et/ou expérience

Pour l'EN (sur le SDO)

6. En guise de conclusion

12. Degré d'atteinte des objectifs généraux :

a - réduire le nombre de jeunes sans diplôme et sans solution d'insertion ;

Impossible d'émettre un jugement au regard de l'état d'avancée du projet.

b - assurer la transition entre l'action de prévention, relevant directement de la responsabilité de chacun des établissements de formation initiale, avec l'action de repérage et d'accompagnement des jeunes décrochés, organisée au sein de la coordination locale ;

Nous n'avons pas connaissance d'actions spécifiques de prévention mises en place lors de ce projet.

c - améliorer la connaissance mutuelle du phénomène du décrochage afin de pouvoir agir à partir de repères objectifs et partagés entre les partenaires ;

Au travers des listes SIEI, RIO et Parcours 3 des Missions Locales, le volume des décrocheurs s'affine après retraitement et croisement, cela donne effectivement un repère pour l'action. Pour autant, la connaissance des problématiques liées au décrochage provient essentiellement des échanges au sein des PF entre les partenaires. Le projet a bien aidé à cela.

d - coordonner et optimiser la mise en œuvre des ressources spécifiques à chaque partenaire.

Ce long travail, était en cours lors de l'arrêt du projet. La coordination s'entend à travers la mise en place du pôle ressource (hors le travail de pilotage s'entend).

13. Degré d'atteinte des objectifs opérationnels :

a - organiser le repérage concerté, précoce et exhaustif des jeunes sortis prématurément et sans diplôme de la formation initiale, afin d'éviter leur « nomadisme » et de leur assurer une prise en charge personnalisée et sans délai ;

Cela n'a pas pu fonctionner dans les délais du projet. Le délai de repérage puis de prise en charge pour certains jeunes est de plus d'un an...La prise en charge, les recherches de solution devraient se mettre en place.

b - identifier et mutualiser les ressources et les compétences existantes sur chaque bassin ;

Un premier travail au niveau des départements et de l'académie a bien été effectué, ce qui va donner la composition des PF par bassin. Pour autant, un travail de repérage des partenaires locaux, propres à chaque PF n'a pas été conduit dans les temps.

c - développer de manière concertée, le recueil et l'échange des données quantitatives et qualitatives du public concerné, par la mise en œuvre de procédures et d'outils partagés ;
Cette partie a été mise en œuvre via SIEI et le pôle ressource mais uniquement, pour le moment, sur des données quantitatives.

d - observer, analyser et qualifier la situation globale de chaque jeune repéré pour structurer de manière concertée sa prise en charge ;
Cela n'a pas été fait.

e - mettre en place un dispositif interinstitutionnel d'accueil et d'accompagnement des décrocheurs, afin de pouvoir proposer, à certains d'entre eux, une prise en charge transitoire et modulaire entre le moment du premier repérage et la mise en place d'une solution durable ;

Ce point était au démarrage et en réflexion lors de l'arrêt du projet.

f - capitaliser les motifs de ruptures, l'historique des parcours et les résultats obtenus, afin de repérer les conditions du « raccrochage » les analyser et ajuster les réponses proposées ;

Cela n'a pas été fait.

g - informer, accompagner et former les acteurs impliqués, afin d'instaurer une dynamique de coopération propice à la recherche commune d'une plus grande efficacité des initiatives engagées ;

En terme de coordination des acteurs, le projet a bien permis de travailler cette question mais pas en terme d'initiatives.

h - favoriser les échanges de pratiques entre les acteurs impliqués en amont, dans les structures de formation initiale, avec ceux qui assurent la transition et les actions de «raccrochage » dans le but de partager les savoirs faire développés.

Cela n'a pas été fait.

14.3. Le public cible de la coordination locale :

Prioritairement, les publics concernés par la coordination locale seront les suivant :

a - les jeunes sortis prématurément en cours d'année et en cours de cycle avant certification

b - les jeunes sortis en fin de cycle sans avoir obtenu de diplôme

c - les jeunes ayant quitté le système éducatif et dont la trace avait été perdue avant qu'ils ne reprennent contact avec une structure d'accueil (CIO - Centre d'Information et d'Orientation -, Mission Locale, etc....)

Cette phase de repérage est la plus avancée et les cibles sont bien maintenues.

Questionnaire en ligne : 11 réponses (29 contacts, taux de réponse après relances : 38%).

Questionnaire d'évaluation - Septembre 2011.

Madame, Monsieur,

*Vous êtes engagé dans le « **Projet académique sur la structuration des coordinations locales** » porté par le Rectorat de Lyon et soutenu à titre expérimental par le Haut Commissariat à la Jeunesse⁹.*

Comme vous le savez, ce projet vise, à travers un partenariat renforcé, un double objectif :

- La mise en place et/ou le renforcement des cellules de veille au sein des établissements,*
- La mise en place de coordinations locales pour repérer et apporter des réponses aux jeunes sortis sans qualification.*

Il s'agit donc d'évaluer la mise en place, le fonctionnement, la transmission d'informations et les réponses apportées.

L'évaluation du projet est conduite par un prestataire externe et indépendant, le COPAS¹⁰ qui réalise cette évaluation à partir de différents outils (étude documentaire, suivi statistique, entretiens avec pilotes et acteurs du projet, etc.).

Nous vous demandons de bien vouloir renseigner ce questionnaire avec la plus grande précision. Quel que soit votre niveau d'avancement, Il est essentiel pour l'évaluation de disposer d'éléments pour les 12 territoires concernés.

En effet, les résultats de ce questionnaire nous serviront de point de référence pour évaluer les résultats de ce projet expérimental.

Sachez qu'aucune donnée nominative concernant les jeunes n'est demandée, que vos réponses demeureront strictement confidentielles et que le traitement sera anonyme.

En vous remerciant d'avance pour votre contribution.

Copas
Merci à vous de votre contribution

⁹ Axe 1 du programme national d'expérimentations pour les jeunes : « réduire les sorties prématurées du système de formation initiale » - programme 2 : « prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs »

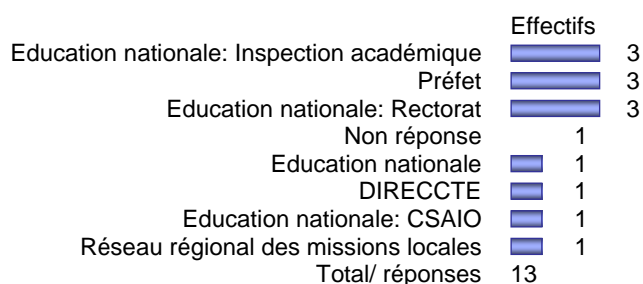
¹⁰ [Conseil en Pratiques et Analyses Sociales \(pour plus d'informations sur le cabinet COPAS, www.copas.coop\)](http://www.copas.coop)

Informations générales

Fonction au sein du projet :

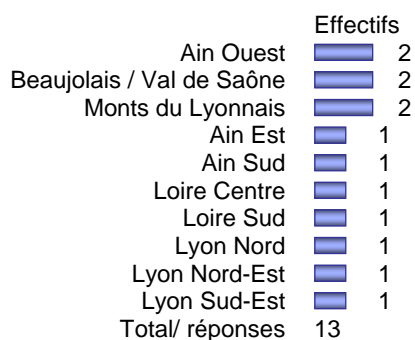


Quelle organisation vous a contacté pour être partie prenante du projet ?



Interrogés : 11 / Répondants : 10 / Réponses : 13
Pourcentages calculés sur la base des réponses

Votre réponse au questionnaire concerne le(s) territoire(s) de :

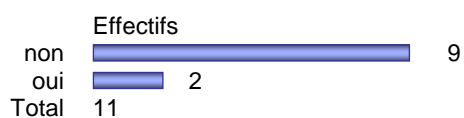


Interrogés : 11 / Répondants : 11 / Réponses : 13
Pourcentages calculés sur la base des réponses

Le pilotage

15. Niveau académique

Participez-vous aux comités académiques de pilotage ?



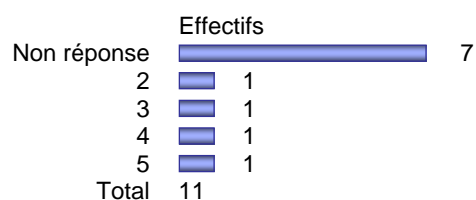
Nombre de réunions d'information depuis Janvier 2011 :

Classes	Effectifs
Non réponse	8
= 1	1
= 3	1
= 10	1
Total	11

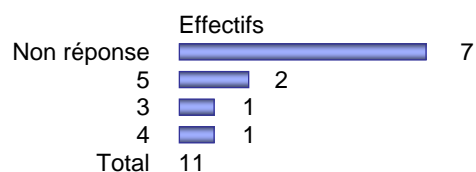
Minimum=1 Maximum=10 Somme=14 Moyenne=4,67 Ecart-type=4,73

Valeurs différentes inventoriées : 3

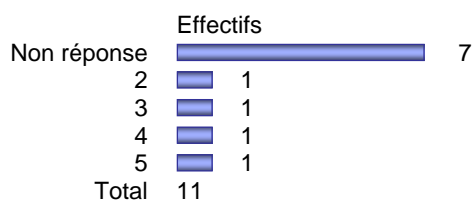
Clarté des informations diffusées :



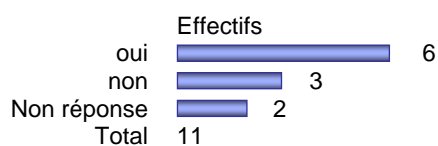
Possibilité de faire remonter des remarques concernant votre territoire



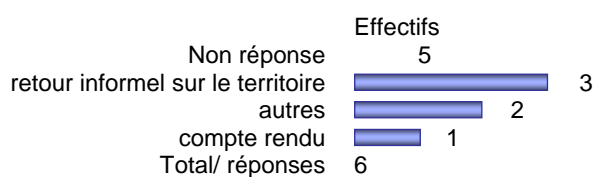
Clarté des informations relatives à la généralisation des plates-formes liées à la circulaire de 10 Février 2011



Avez-vous des informations sur le contenu de ces réunions ?

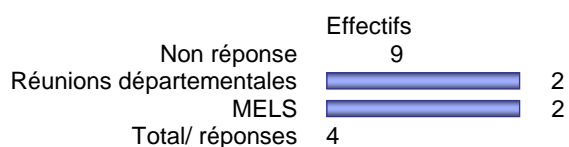


Par quels moyens? :



Interrogés : 11 / Répondants : 6 / Réponses : 6
Pourcentages calculés sur la base des réponses

Autres:



Interrogés : 11 / Répondants : 2 / Réponses : 4
Pourcentages calculés sur la base des réponses

16. Au niveau départemental

Participez-vous à des réunions départementales ?

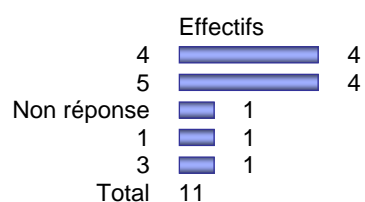


Nombre de réunions d'information depuis Janvier 2011 :

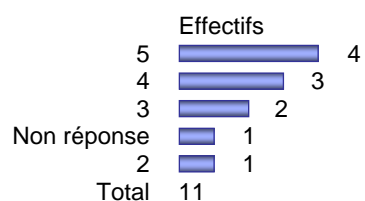
Classes	Effectifs
Non réponse	1
= 2	2
= 3	1
= 4	1
= 5	3
= 8	2
= 10	1
Total	11

Minimum=2 Maximum=10 Somme=52 Moyenne=5,2 Ecart-type=2,7
Valeurs différentes inventoriées : 6

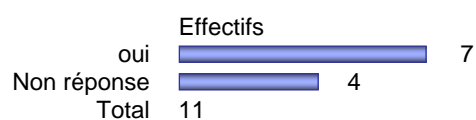
Clarté des informations diffusées :



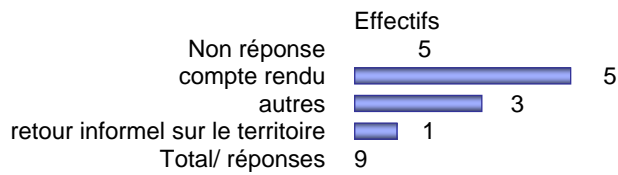
Possibilité de faire remonter des remarques concernant votre territoire :



Avez-vous des informations sur le contenu de ces réunions ?

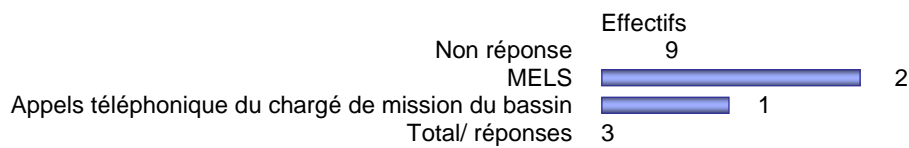


Par quels moyens?



Interrogés : 11 / Répondants : 6 / Réponses : 9
 Pourcentages calculés sur la base des réponses

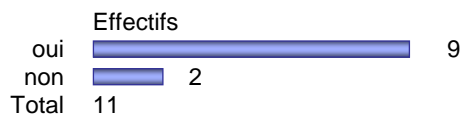
Autres:



Interrogés : 11 / Répondants : 2 / Réponses : 3
 Pourcentages calculés sur la base des réponses

17. Au niveau local

Participez-vous à des comités locaux ?



Nombre de réunions d'information depuis Janvier 2011 :

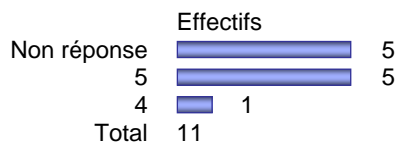
Classes	Effectifs
Non	4
réponse	
= 2	1
= 3	1
= 4	2
= 5	2
= 6	1
Total	11

Minimum=2 Maximum=6 Somme=29 Moyenne=4,14 Ecart-type=1,35
 Valeurs différentes inventoriées : 5

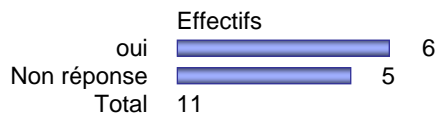
Clarté des informations diffusées :



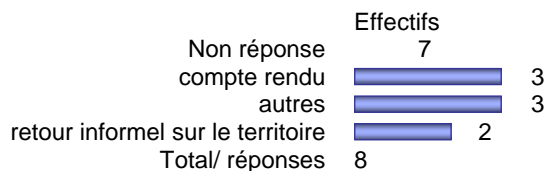
Possibilité de faire remonter des remarques concernant la mise en œuvre concrète des plates-formes :



Avez-vous des informations sur le contenu de ces réunions ?

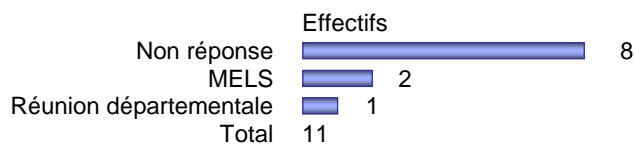


Par quels moyens? :



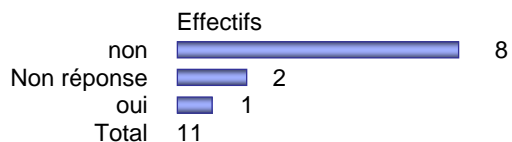
Interrogés : 11 / Répondants : 4 / Réponses : 8
 Pourcentages calculés sur la base des réponses

Autres:

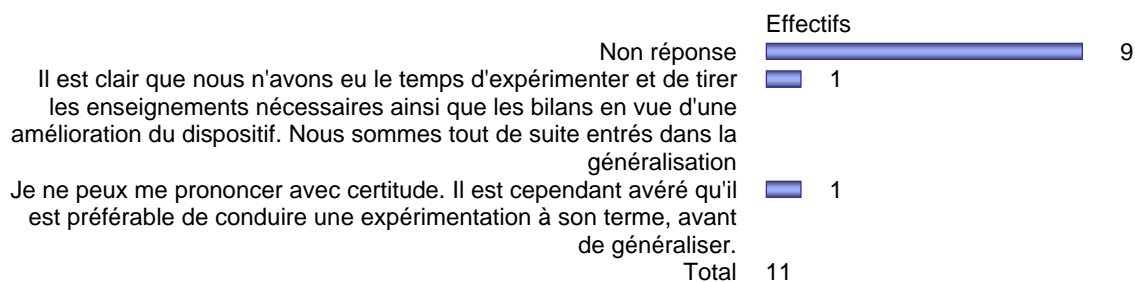


Lien expérimentation-généralisation :

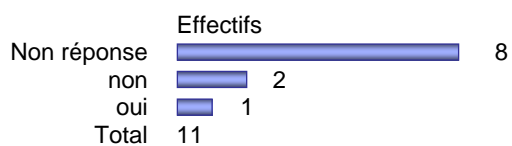
Pensez-vous que la généralisation des plates-formes a perturbé l'expérimentation ?



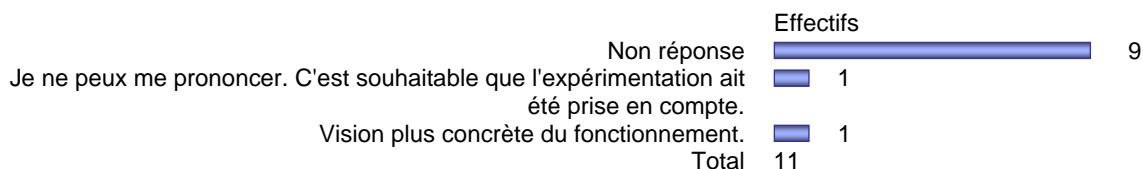
De quelle manière ?



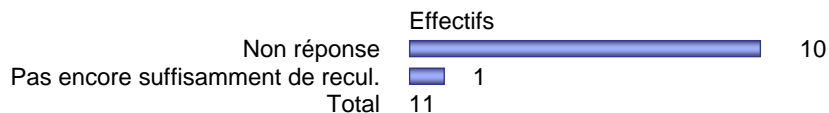
Selon vous, l'expérimentation en cours a-t-elle nourri les réflexions sur la mise en œuvre de la plate-forme ?



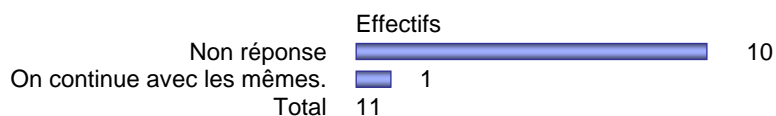
De quelle manière ?



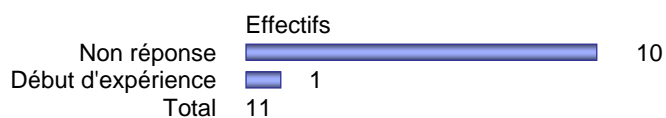
Dans les manières de faire auprès des jeunes ?



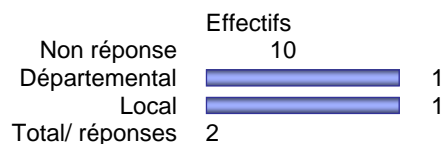
Dans le choix des partenaires au sein de la plate-forme ?



Dans le processus de pilotage ?

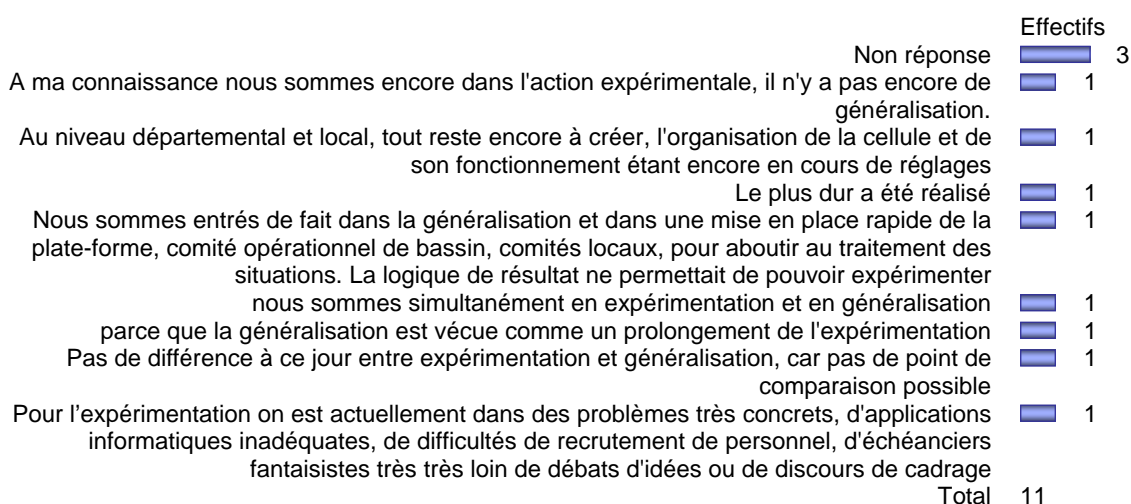


A quel niveau?



Interrogés : 11 / Répondants : 1 / Réponses : 2
Pourcentages calculés sur la base des réponses

Si non : Pourquoi ?



Partenariat et le travail en réseau

18. Information et communication sur le projet expérimental

Depuis Janvier 2011, avez-vous informé et mobilisé les partenaires du territoire spécifiquement sur le projet ?



Si oui, qui ?(merci de lister précisément) :

	Effectifs
Missions locales	8
Etablissements privés et publics de l'Education Nationale et de l'Agriculture	8
Pôle Emploi	6
CFA	4
Région	4
Services sociaux	4
Délégué du préfet	4
Département	3
DIRECCTE	3
MGI	3
CIO	3
Coordonnateurs PRE	3
Ville	2
Chefs de projet CUCS	2
Structures de l'IAE	2
Chambres consulaires	2
Prévention spécialisée	2
PJJ	2
Non réponse	1
Sous-Préfecture	1
Etablissements de formation publics	1
Etablissements de formation privés	1
ASEA	1
Les représentants de l'état	1
MFR	1
Politique de la ville	1
Foyers de jeunes	1
BIJ	1
Elus locaux	1
Partenaires économiques	1
CAF	1
DDCS	1
Total/ réponses	78

Interrogés : 11 / Répondants : 10 / Réponses : 78
 Pourcentages calculés sur la base des réponses

Avez-vous utilisé le support de présentation du projet qui a été élaboré dans le cadre de cette expérimentation (diaporama) ?

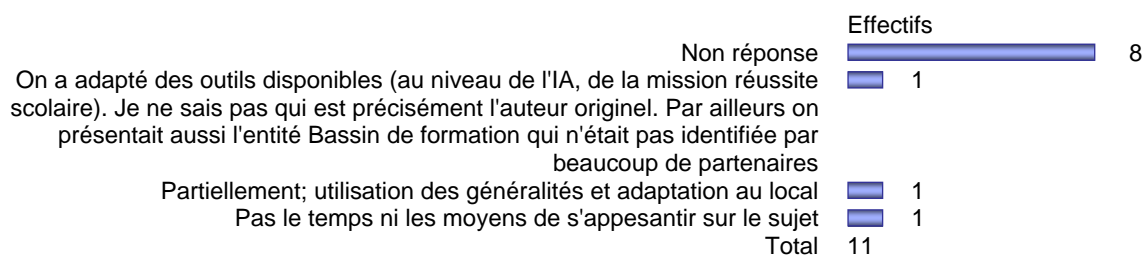
	Effectifs
oui	6
non	5
Total	11

Si non, pourquoi ?

	Effectifs
Non réponse	6
autre	3
diaporama non adapté au contexte local	2
Total/ réponses	5

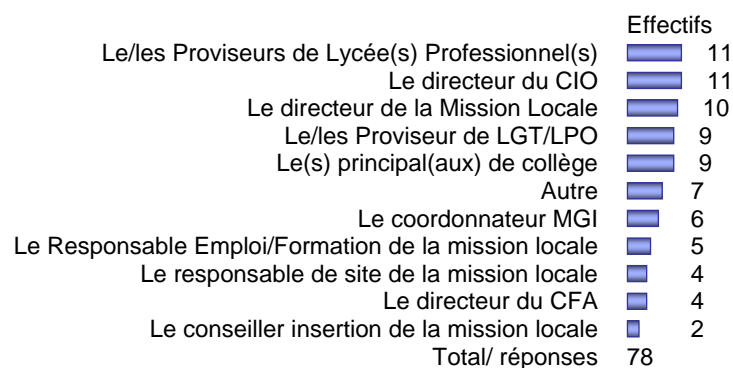
Interrogés : 11 / Répondants : 5 / Réponses : 5
 Pourcentages calculés sur la base des réponses

Autres:



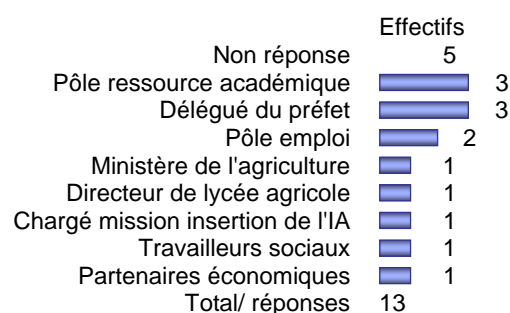
19.4.2 Composition des groupes de travail (comité techniques) :

Sur votre territoire qui sont les partenaires effectivement impliqués (participant aux réunions de travail et au repérage des jeunes décrocheurs/décrochés) ?



Interrogés : 11 / Répondants : 11 / Réponses : 78
 Pourcentages calculés sur la base des réponses

Autres:



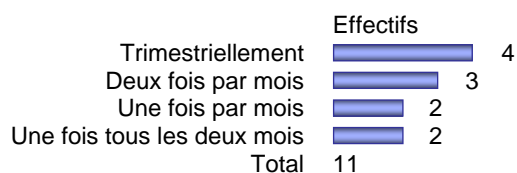
Interrogés : 11 / Répondants : 6 / Réponses : 13
 Pourcentages calculés sur la base des réponses

Les attentes et contributions respectives des différents partenaires engagés dans le projet ont-elles été formalisées ? (document commun d'engagement, charte, convention, etc.)

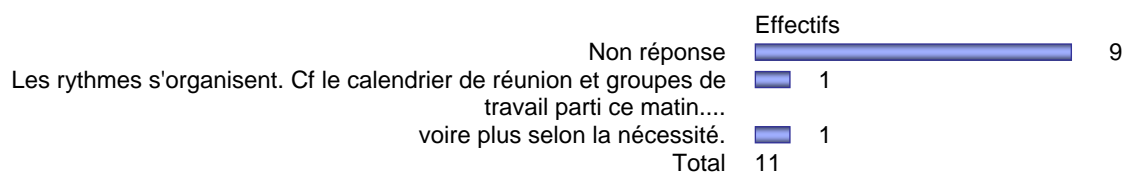


20.4.3 Les réunions de travail : fréquence et modes animation des plates formes

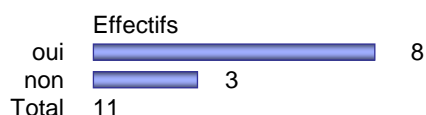
Sur votre territoire, vos réunions de concertation ont-elles lieu :



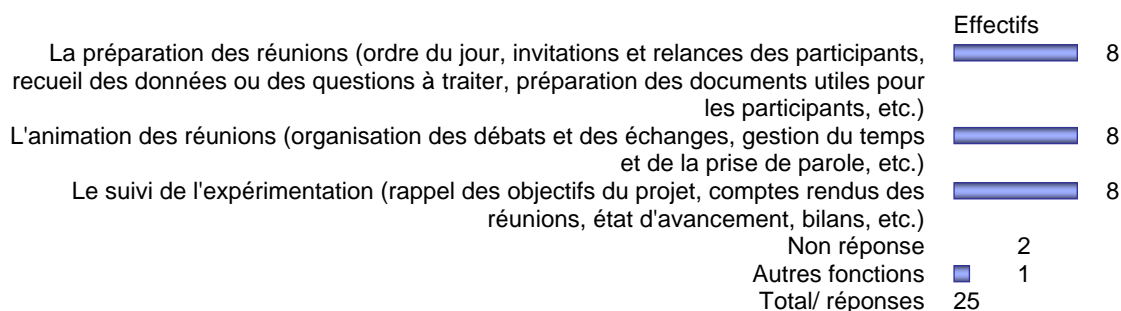
Autre:



Existe-t-il une organisation et un mode d'animation spécifique de ces réunions ?



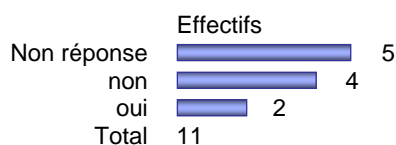
Si oui, merci d'indiquer les différentes fonctions ci-dessous qui sont effectivement organisées :



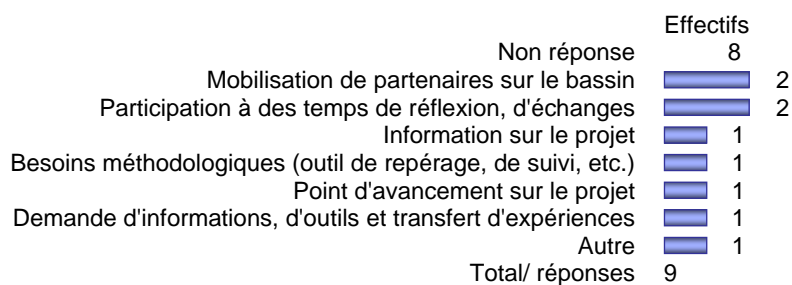
Interrogés : 11 / Répondants : 9 / Réponses : 25
Pourcentages calculés sur la base des réponses

4.4 Mobilisation du coordonnateur local et des ressources régionales

Depuis sa prise de poste avez-vous sollicité sur votre territoire les co animateurs ?

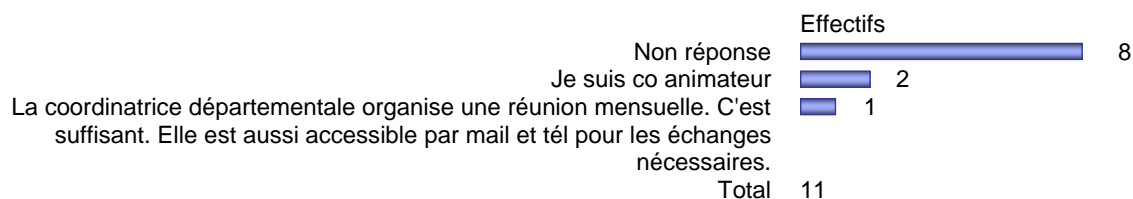


Si oui, pour quelles raisons précises ?



Interrogés : 11 / Répondants : 3 / Réponses : 9
Pourcentages calculés sur la base des réponses

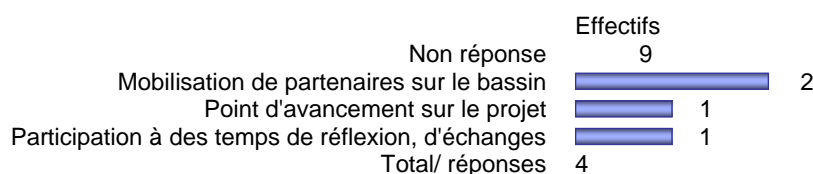
Autre:



À l'avenir, pensez-vous solliciter sur votre territoire les co animateurs du projet ?

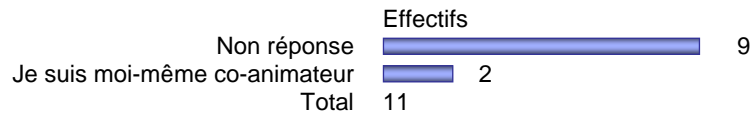


Si oui, pour quels besoins ?

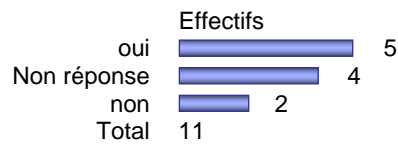


Interrogés : 11 / Répondants : 2 / Réponses : 4
 Pourcentages calculés sur la base des réponses

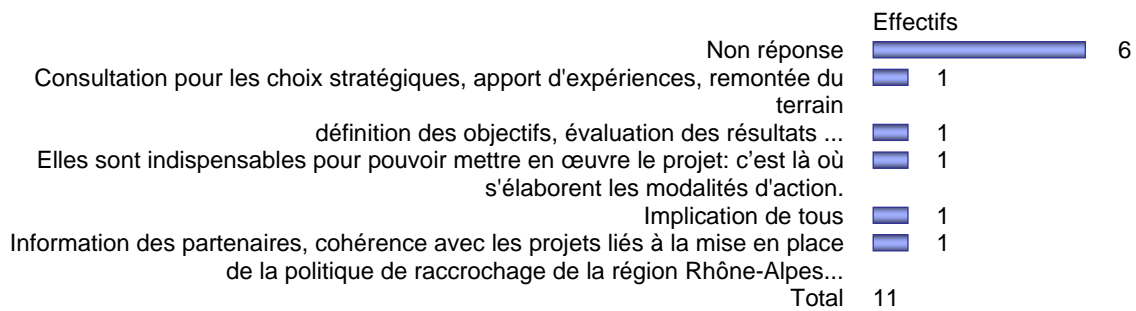
Si non, pour quelles raisons ?



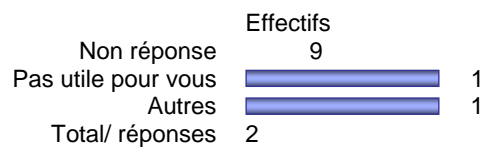
Les réunions du comité de pilotage vous apparaissent elles utiles ?



Si oui, merci d'indiquer leurs principaux apports:

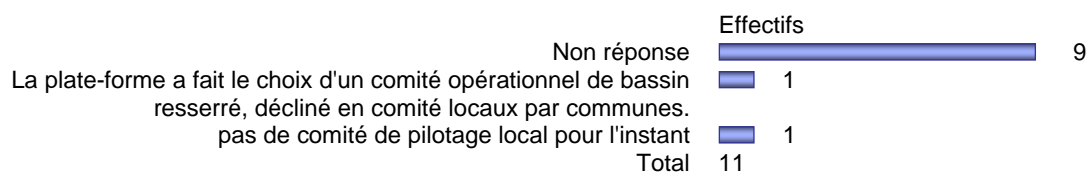


Si non, pourquoi ?



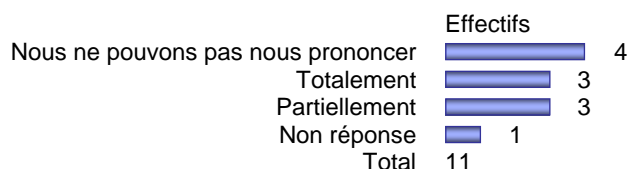
Interrogés : 11 / Répondants : 2 / Réponses : 2
 Pourcentages calculés sur la base des réponses

Autre:

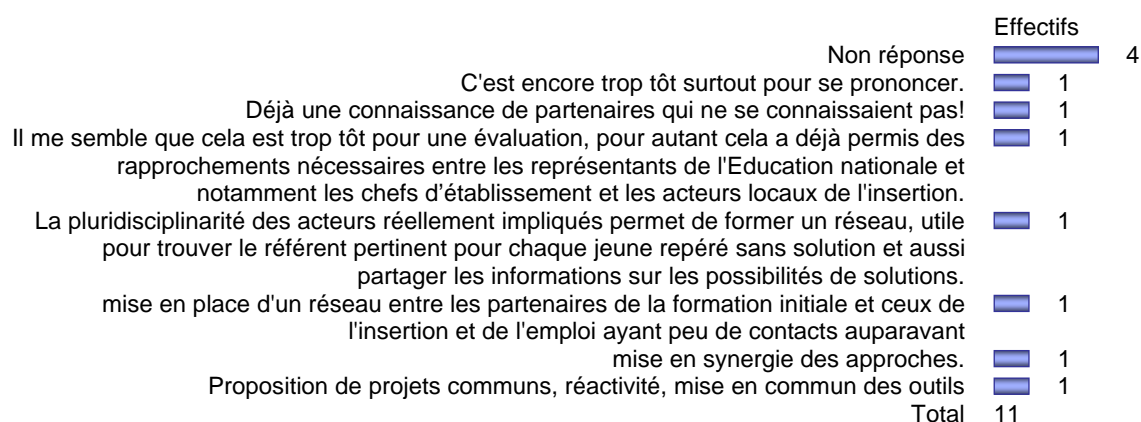


4.5 Auto-évaluation de la qualité du partenariat

Sur votre territoire, diriez-vous que le partenariat et le travail en réseau sur le projet constituent une réponse efficace aux objectifs du projet ?



Merci de nous préciser ce que ce partenariat a pu apporter de nouveau, de plus ?

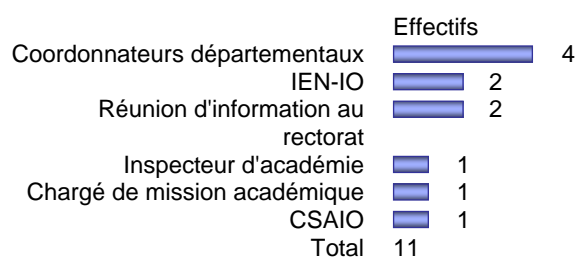


Le Pôle ressource

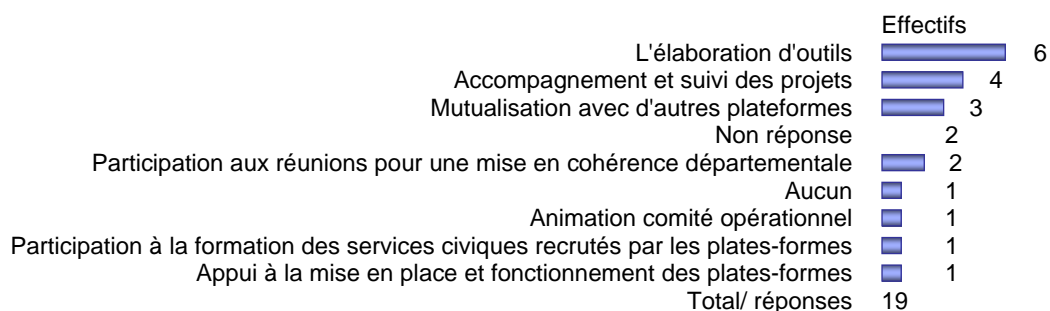
Avez-vous connaissance de ce pôle ressource ?



Si oui, qui vous l'a présenté ?

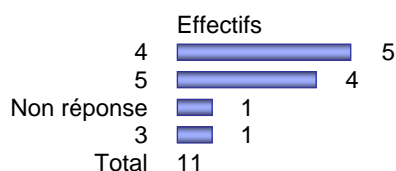


Sur quels points précisément avez-vous sollicité le pôle ressource académique ?

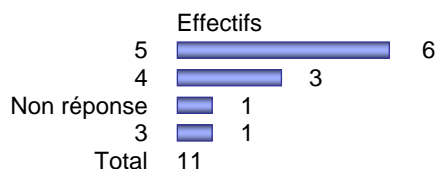


Interrogés : 11 / Répondants : 9 / Réponses : 19
 Pourcentages calculés sur la base des réponses

Comment appréciez-vous la qualité des réponses obtenues à votre demande ?



Comment appréciez-vous la rapidité de réponse du pôle ressource ?



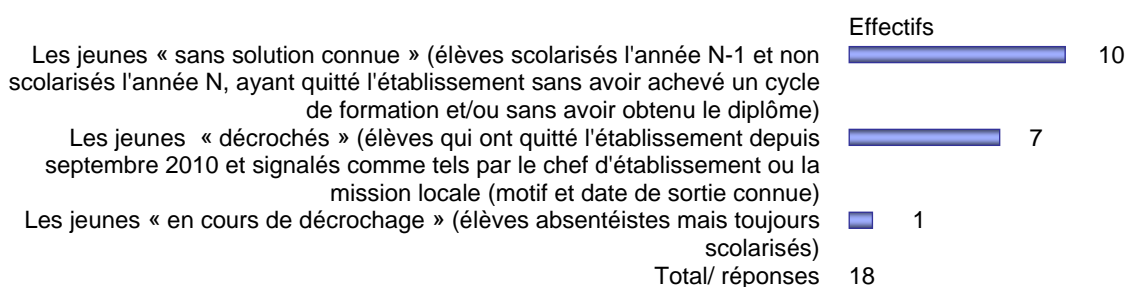
Le dispositif de repérage des jeunes décrocheurs

21. Publics visés et outils de repérage développés/utilisés

Avez-vous défini des critères de repérage communs?

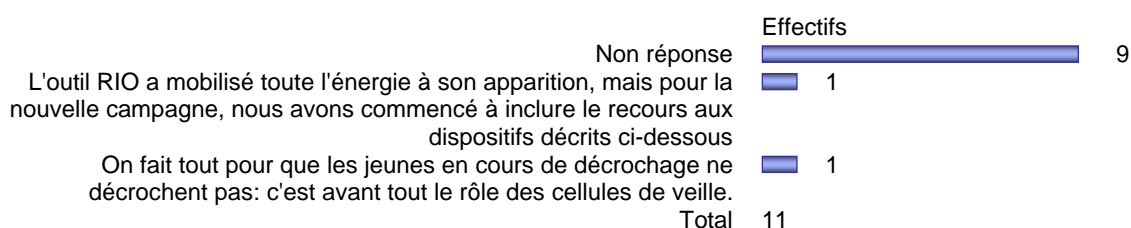


Si oui, quelles sont les caractéristiques des jeunes que vous repérez ensemble ?

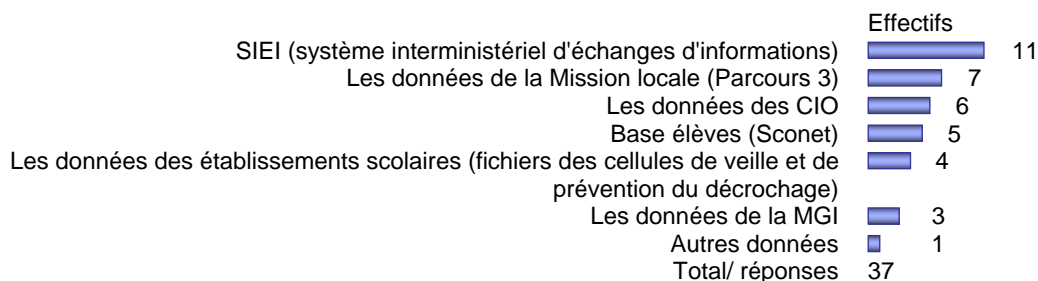


Interrogés : 11 / Répondants : 11 / Réponses : 18
 Pourcentages calculés sur la base des réponses

Autres:

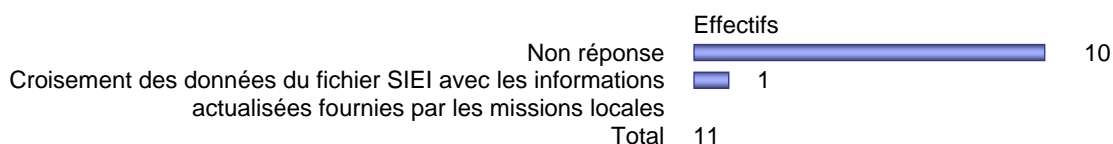


À partir de quelles sources principales et de quelles données repérez-vous les jeunes en décrochage sur votre bassin ?

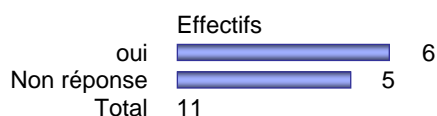


Interrogés : 11 / Répondants : 11 / Réponses : 37
 Pourcentages calculés sur la base des réponses

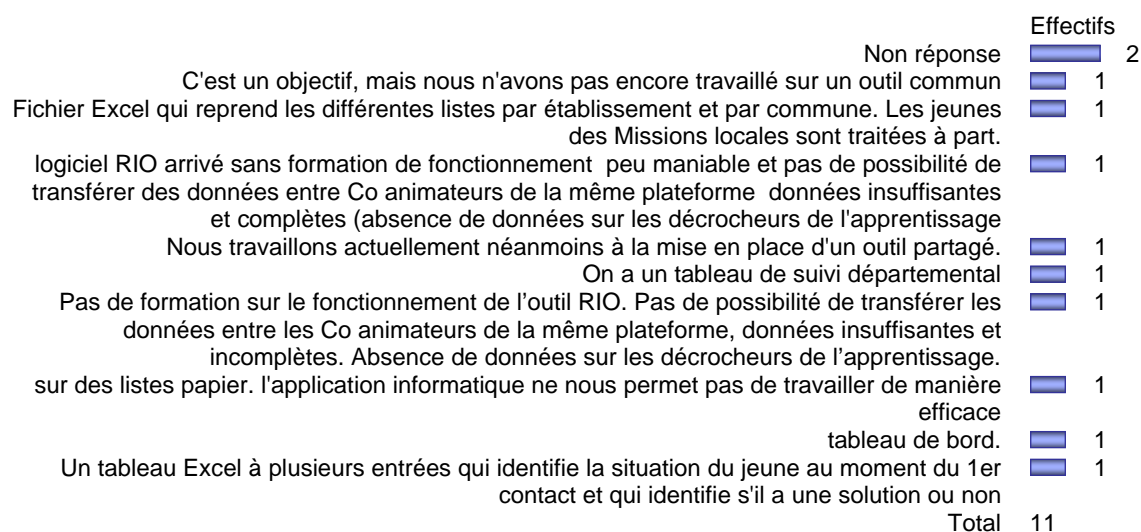
Autres:



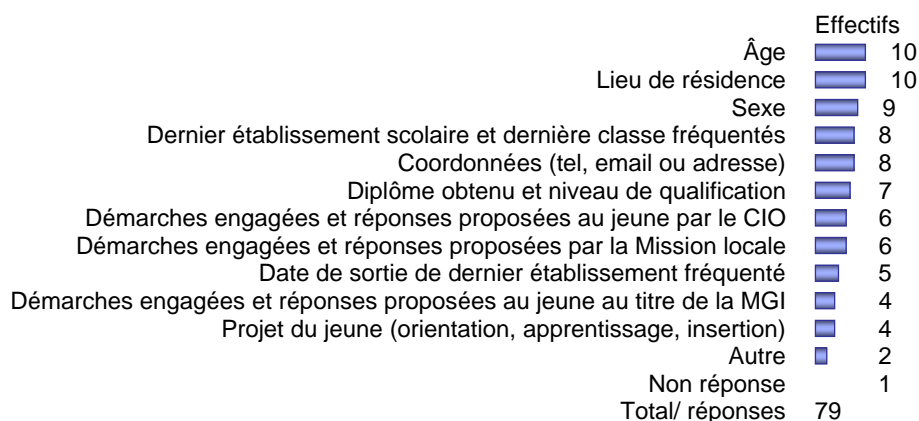
Ces données sont-elles « harmonisées », consolidées et remises en forme dans un outil commun ?



Si oui, merci de nous présenter succinctement cet outil

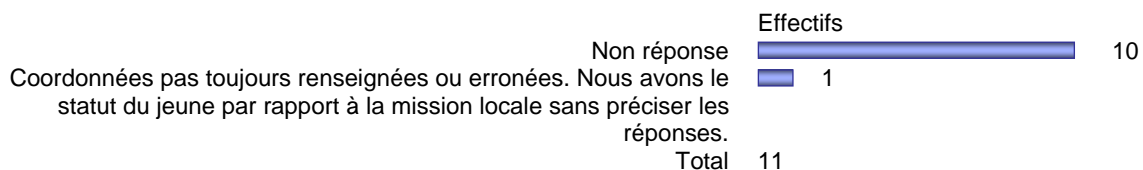


Une fois ces données harmonisées, de quelles informations disposez-vous ?

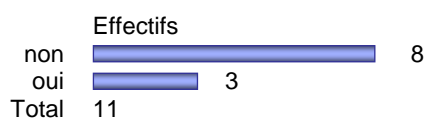


Interrogés : 11 / Répondants : 10 / Réponses : 79
 Pourcentages calculés sur la base des réponses

Autre:



Les modalités de transmission des informations (fiches navette par exemple) entre les partenaires du projet sur votre territoire sont-elles formalisées ?

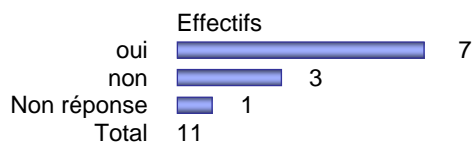


Les partenaires du projet sur le bassin se sont-ils dotés de règles de confidentialité (usage des listes, transmissions des informations, etc.) ?



Le nombre de jeunes effectivement repérés

Au stade où vous en êtes pouvez-vous quantifier le nombre de jeunes repérés en commun sur votre bassin ?



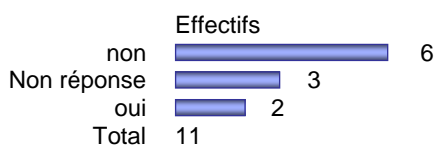
Repérage des élèves décrocheurs sur votre territoire depuis janv./fev 2011

	Moyenne	Minimum	Maximum	Somme	réponses	Sans réponse	
1 ^{er} trimestre	Nombre total de jeunes repérés en « décrochage » en commun :	1 004	0	1 506	3 012	3	8
	Dont jeunes « sans solution connue»	1 506	1 506	1 506	3 012	2	9
	Dont jeunes « décrochés »	.	6	.	0	0	11
	Dont jeunes « en cours de décrochage »	.	.	.	0	0	11
	Autres situations repérées	.	.	.	0	0	11
2 ^{ème} trimestre	Nombre total de jeunes repérés en « décrochage » en commun :	642,5	0	1 285	1 285	2	9
	Dont jeunes « sans solution connue»	.	.	.	0	0	11
	Dont jeunes « décrochés	.	.	.	0	0	11
	Dont jeunes « en cours de décrochage »	.	.	.	0	0	11
	Autres situations repérées	.	.	.	0	0	11
3 ^{ème} trimestre	Nombre total de jeunes repérés en « décrochage » en commun :	1 149	735	1 563	2 298	2	9
	Dont jeunes « sans solution connue»	.	.	.	0	0	11
	Dont jeunes « décrochés »	.	.	.	0	0	11
	Dont jeunes « en cours de décrochage »	.	.	.	0	0	11
	Autres situations repérées	.	.	.	0	0	11

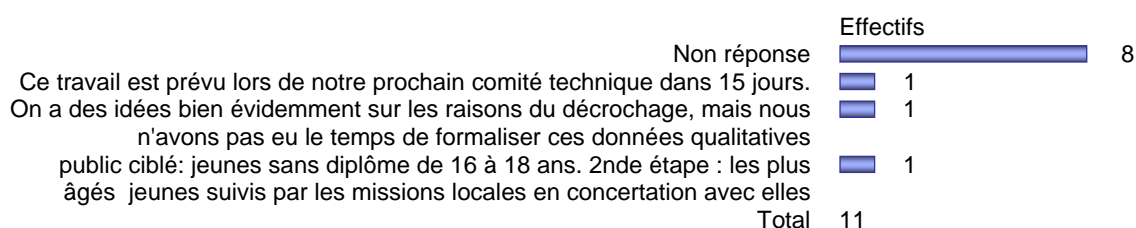
Autres situations repérées:

	Effectifs
Ces données ont été transmises à la DGESCO pour la réunion nationale du 28 septembre 2011. cf document parti ce matin par mail	7
Le SIEI a repéré 1800 jeunes: il s'avère que la plupart ne devaient pas être sur cette liste: manifestement, il va y avoir un immense travail à faire sur ces listes.	1
Nous n'avons pas terminé le repérage, car il nous manque sur la base SIEI les jeunes dépendant du département de l'Ain (notre plateforme étant sur 2 départements).	1
Total	11

Au-delà du dénombrement, avez-vous pu travailler ensemble sur l'analyse plus qualitative des motifs du décrochage ?



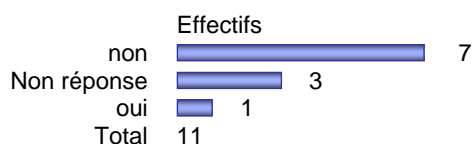
Si oui, merci de préciser comment et dans quel cadre ?



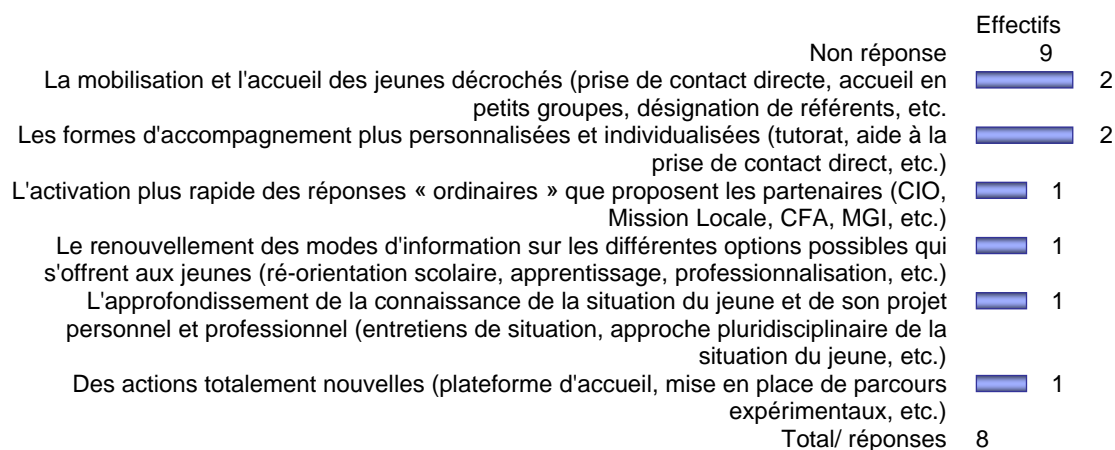
Les réponses développées, l'accompagnement vers la vie active (l'offre, l'accompagnement)

22. Réponses apportées

Le travail en partenariat a-t-il permis d'expérimenter de nouvelles formes d'accompagnement des jeunes en situation de décrochage ?



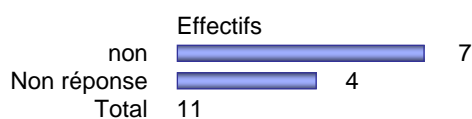
Si oui, pouvez-vous indiquer si l'innovation réside plutôt dans :



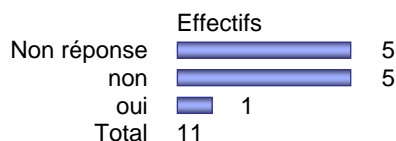
Interrogés : 11 / Répondants : 2 / Réponses : 8
 Pourcentages calculés sur la base des réponses

Le nombre de jeunes effectivement concernés

Au stade où vous en êtes pouvez-vous quantifier le nombre de jeunes à qui vous avez effectivement proposé une réponse en commun ?



Sur le total de jeunes accompagnés, êtes-vous en mesure d'estimer le « délai moyen de réponse » (temps écoulé entre le repérage de la situation en équipe partenariale et le moment où le jeune est réinscrit dans une structure/action/parcours) ?

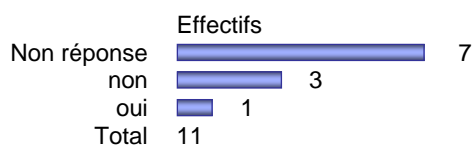


Si oui, merci de nous donner une estimation moyenne :

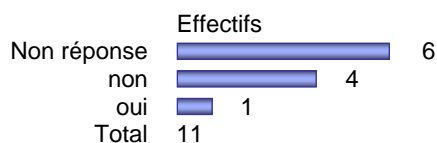
Classes	Effectifs
Non	10
réponse = 30	1
Total	11

Minimum=30 Maximum=30 Somme=30 Moyenne=30 Ecart-type=0
 Valeurs différentes inventoriées : 1

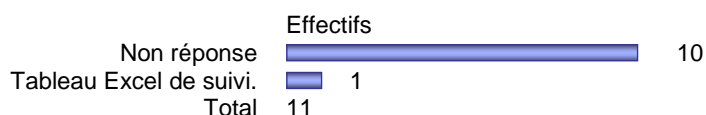
Que vous soyez en mesure de l'estimer ou non, diriez-vous vous néanmoins que les délais se sont raccourcis?



Avez-vous mis en place des démarches et/ou des outils de suivi qui vous permettent d'identifier les résultats de ces actions auprès de chaque jeune ?

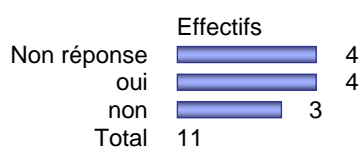


Si oui, merci de nous préciser quels sont les indicateurs que vous prenez en compte:

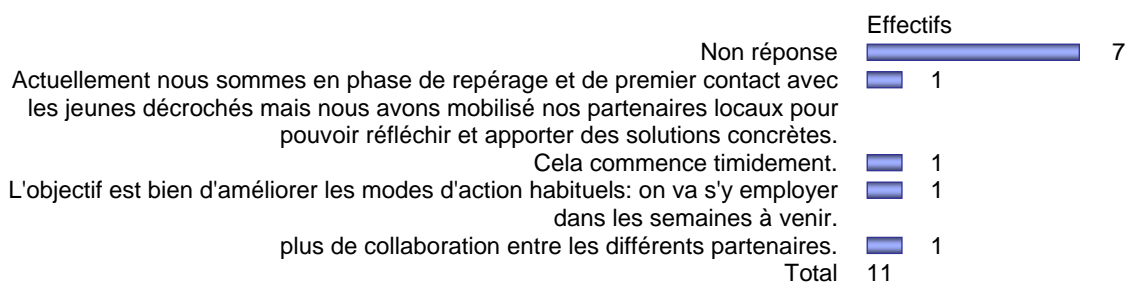


Auto-évaluation

Le travail en commun autour des réponses à apporter aux jeunes décrocheurs a-t-il selon vous permis de modifier les modes d'action habituels, et de faire évoluer les pratiques des intervenants ?



Si oui, merci de nous indiquer quelles évolutions vous constatez



Liste des personnes interrogées dans le cadre de l'évaluation du projet :

1. Bonnet Michel, directeur CIO, Villefranche sur Saône
2. Chikh Ouardia, directrice Mission locale (ML) Villefranche / Beaujolais.
3. Monsanson Nadine, Directrice CIO de Givors
4. Gannaz Fatima, Directrice ML, Givors
5. Mme Shirat, directrice départementale des MGI du Rhône
6. Dominique Burel, directrice CIO
7. Johan Ollagnon, Animateur territorial DIRECCTE
8. Mme Vuillermet – Corteau, principale lycée Martin Luther King
9. Sabine Marlier, directrice CIO Villeurbanne
10. Mauricio Espinosa- Barry, délégué du préfet
11. Monique Janvier, directrice de la ML de Bron-Décines-Meyzieux
12. Gherardi Muriel, coordinatrice PRE de Décines
13. Ben Guiza Tarak, CIO de Rillieux
14. Lyazid BELASRI, délégué du préfet
15. Yagouni-Mami Salima, directrice ML Rhône Sud est.
16. Sylvie Thevenard, coordination départementale de la Loire,
17. Patrice Romeuf, co-animateur, ML de la Loire Centre
18. Pierre Joassard, co-animateur, directeur CIO Loire Sud
19. Me Oddou Sylvie, co-animatrice Loire Sud
20. Patrick Mercier, co-animateur Collège Ain Est
21. Me Gros, Responsable et Coordinatrice du Rhône
22. Laure Brousse, Chargée de Mission Pôle ressource
23. Sophie Allemand, Chargée de Mission Pôle ressource
24. Mr Laplace, coordinateur Loire
25. Garnier Françoise, SIAO, Académie de Lyon
26. Escande Bernard, SIAO, mission réussite scolaire, Académie de Lyon. (**notre contact référent tout au long du projet**).



**Liste académique des responsables départementaux et des co animateurs
des plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs - 24 mai 2011 -**

N°	Bassin de formation	NOM, prénom	Fonction	Structure	Téléphone	Courriel
Responsable départementale de l'AIN (01) : Madame Corinne GAUTHERIN, DDCS, Préfecture de l'Ain						
					04 74 32 55 01	corinne.gautherin@ain.gouv.fr
Coordonnées départementales						
		LACONTE Pascal	IEN-IO	IA de l'Ain	04 74 45 58 77	pascal.laconte@ac-lyon.fr
1	Ain Ouest	BERGER-BY Patrick	Directeur	CIO de Bourg-en-Bresse	04 74 21 34 08	patrick.berger-by@ac-lyon.fr
		CHAMBOLLE Luc	Directeur	ML de Bourg-en-Bresse	04 74 45 35 37	luc.chambolle@mjboung.com
2	Ain Est	MEPIER Patrick	Principal	CLG Lumière, Dyanax	04 74 81 95 55	pmepier@ac-lyon.fr
		BLUSSEAU Gaëlle	Directrice	ML d'Oyonnax	04 74 73 51 88	direction@mlaj.fr
3	Ain Sud	GAULLARD Michel	Directeur	CIO d'Ambrérieu	04 74 38 33 48	michel.gaullard@ac-lyon.fr
		SAILLARD Frédéric	Directrice	ML Bugey-Plaine de l'Ain, Ambrérieu	04 74 34 61 22	m.saillard@mijupa.fr
Responsable départementale de la LOIRE (42) : Monsieur Jean-Paul VIGNOUD, IA-DSDEN						
Coordonnées départementales						
		THEVENARD Sylvie	IEN-IO	IA de la Loire	04 77 81 41 72	sylvie.thevenard@ac-lyon.fr
4	Loire Centre	MACHOT Jocelyne	Directrice	CIO Montbrison	04 77 58 58 77	jocelyne.machot@ac-lyon.fr
		ROMBEUF Patrice	Directeur	ML du Forez, Montbrison	04 77 88 42 63	contact@mforez.fr
5	Loire Nord	LEPLAT Patrick	Proviseur adj.	LP Carnot de Roanne	04 77 72 15 78	patrick.leplat@ac-lyon.fr
		TILOUGH Holim	Délégué du préfet	Sous préfecture de Roanne	04 77 23 64 64	holim.tilouch@loire.gouv.fr
6	Loire Sud	MOISSARD Pierre	Directeur	CIO St Etienne Courlet	04 77 01 33 80	pierre.moissard@ac-lyon.fr
		DELAÏLE Gilberte	Directrice	EPILEPPA Montrevel, Villars	04 77 91 11 10	gilberte.delaille@educagri.fr
Responsable départementale du RHONE (69) : Madame Elisabeth GROS, IEN-IO						
Coordonnées :						
		GROS Elisabeth	IEN-IO	IA du Rhône	04 72 80 88 85	elisabeth.gros@ac-lyon.fr
7	Beaujolais / Val-de-Saône	BONNET Michel	Directeur	CIO de Villefranche/Saône	04 74 88 11 43	michel.bonnet@ac-lyon.fr
		CHIKH Ouardia	Directrice	ML Villefranche/ Beaujolais	04 74 02 91 50	ouardia.chikh@mlbeaujolais.org
8	Lyon Nord	BEN GUIZA Tarik	Directeur	CIO de Rillieux	04 78 88 01 82	tarik.ben-guiza@ac-lyon.fr
		BELASFI Lyazid	Délégué du préfet	Préfecture du Rhône	04 72 81 85 17	lyazid.belasfi@rhone.gouv.fr
9	Lyon Nord-Est	MARLIER Sabine	Directrice	CIO de Villeurbanne	04 78 03 16 25	sabine.marlier@ac-lyon.fr
		ESPINOSA-BARRY Maurice	Délégué du préfet	Préfecture du Rhône	04 72 81 81 84	maurice.espinosa-barry@rhone.gouv.fr
10	Lyon Sud-Est	CHARVIN Alberte	Directrice	CIO de Bron	04 72 37 26 72	alberte.charvin@ac-lyon.fr
		MARTIN Gilberte	Directrice	CIO de Vénissieux	04 78 70 72 40	gilberte.martin@ac-lyon.fr
		YAGOUNI-MAMI Salima	Responsable anarsne	Antenne de Saint-Fons, ML Rhône Sud Est	04 72 89 38 99	s.yagouni-mami@mlrse.org
11	Monts-du-Lyonnais	BUREL Dominique	Directrice	CIO de Lyon-Ouest, Lyon	04 78 36 83 34	dominique.burel@ac-lyon.fr
		OLLAGNON Jehan	Animateur territorial DIRECTION	Unité territoriale, zone ouest/sud ouest du Rhône	04 72 85 68 57	jehan.ollagnon@direction.gouv.fr
12	Rhône Sud	GABION Gérard	Directeur	CIO de Givors	04 72 24 16 44	ggabion1@ac-lyon.fr
		TOUITOU Michel	Directeur	EPILEPPA de Bel Air, St Geris Laval	04 78 58 75 75	michel.touitou@educagri.fr



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>